https://www.cdcla.fr/actualites/un-territoire-a-lecoute/

Un territoire à l’écoute



Enfance jeunesse
Communauté de communes Lyons Andelle

Être parent, c’est souvent avoir 1000 questions en tête, que ce soit sur son enfant ou sur sa propre parentalité ! Pas de panique : le dispositif « Point écoute parents » est là pour vous aider à y voir plus clair. D’abord destiné à la tranche d’âge des tout-petits (0-3 ans), il vient d’être ouvert à toutes les familles ayant des enfants et jeunes de 0 à 17 ans. Il offre jusqu’à deux temps d’échange avec la psychologue Christie Lacaille Fouasse, qui nous explique l’intérêt de ce dispositif.

À quoi sert le point écoute parents ?

Son but est de répondre à des questions ponctuelles. Elles peuvent porter sur des troubles du sommeil, de l’alimentation, sur la gestion des émotions, la relation entre frères et sœurs, ou encore sur des désaccords entre parents qui n’ont pas la même approche éducative, etc.

Comment se passe un rendez-vous ?

Les rendez-vous ont lieu directement dans les structures d’accueil des enfants et ados, ainsi qu’au cabinet de la psychologue. Chacun peut venir gratuitement sur rendez-vous. Les entretiens durent environ 45 minutes et, chose importante, se déroulent sur le même principe de confidentialité que pour n’importe quel rendez-vous psychologique.

S’agit-il d’un suivi psychologique ?

familles, mais ce n’est pas un suivi psychologique. Les gens viennent demander des conseils. Certaines personnes ont juste besoin d’être rassurées. Je ne fais pas de dépistage, mais il peut arriver d’orienter les parents vers les bons interlocuteurs face à certains signaux ou dans les situations où les inquiétudes persistent.

PRENEZ RENDEZ-VOUS GRATUITEMENT

Contact psychologue : 06 60 09 78 20
Permanences à Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Romilly-sur-Andelle et Vandrimare